**Compte-rendu**

**De la Présentation du projet d’aménagement des rues de Metz, Nancy et Verdun faite par :**

**- Monsieur Fleury, Marie-Adjoint à la voierie et aux déplacements urbains**

**-Camille BRUNET, Ingénieure circulations douces à la Ville de Versailles**

 **lors du Conseil d’école du 7/11/2017**

La motivation : une obligation de faire car état des lieux catastrophiques ce qui nuisait au respect sécurité des enfants.

D’autant plus que de récents travaux d’enfouissement réseau/ rénovation éclairage public, rénovation voierie ; avaient permis de souligner les besoins.

Le projet a été pensé pour être en interaction avec le fonctionnement de l’école : accès, accès de secours, dépose minute.

Des études ont été faites aux heures d’affluence rue de Nancy (mais pas avenue de Paris ni rue Saint-Charles).

D’après ces études, c’est le dépose-minute qui pose un problème prioritaire. Il y a une inadéquation actuellement entre l’aménagement des rues et l’usage par les enfants.

Les travaux vont durer d’octobre 2017 jusqu’à mai 2018, il y aura un impact sur les accès aux écoles.

Néanmoins la rue de Nancy sera traitée prioritairement pendant les vacances afin que cela reste un accès pompiers pendant le temps d’ouverture des écoles.

Il y aura une augmentation du nombre de places (12) et de dépose-minutes (au moins 2) à l’issue des travaux. La question de la pertinence de la création de deux places pour motos rue Saint-Charles a été posée.

Une « zone de rencontre » sera installée rue de Nancy devant l’école : piéton prioritaire. Vitesse limitée à 20 km/h**. Des craintes sont exprimées par les parents quant à la sécurité des piétons.**

**Forte réprobation pendant le conseil des parents d’élèves à la réouverture de la contre-allée pour créer deux déposes-minutes. Monsieur Fleury, Maire-Adjoint, va en tenir compte.**

N’ont pas été abordés les points suivants : le calendrier exact des travaux, nombre de places et de dépose-minutes qu’il faudrait pour que l’école fonctionne bien, l’information sur la zone de rencontre dans les écoles et les moyens humains mis en œuvre par la Mairie (qui ne reposent pas seulement sur les professeurs et les parents).

Pia Vecten, parent d’élèves pour la PEEP